

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AÉRIEN



- ↗ Tendance à la hausse par rapport aux données de l'année précédente
- ↘ Tendance à la baisse par rapport aux données de l'année précédente
- = Tendance stable par rapport aux données de l'année précédente
- ↔ Poids du secteur significatif mais en déclin dans l'économie française

¹ Thématique non matérielle au regard du niveau de maturité déjà acquis par le secteur ou des attentes des parties prenantes - ² Sont considérées comme énergies propres : le GPL, le GNL, le superéthanol et l'électricité - ³ Avions dont la marge acoustique cumulée est supérieure à 13 EPNdB - ⁴ Bilan de Gaz à Effet de Serre réalisé au cours des 5 dernières années - ⁵ Selon le référentiel de l'Airport Carbon Accreditation de l'ACI
NB : les données des ODD 4, 5 et 10 concernent l'année 2016. Les autres ODD concernent l'année 2017.

Les entreprises du transport aérien français s'engagent en faveur des Objectifs du Développement Durable de l'ONU. Dans la continuité de sa démarche de développement durable Observatoire initiée en 2008, le secteur mesure la progression de sa performance économique, sociale et environnementale au travers d'indicateurs mis à jour annuellement.

Retrouvez plus de détails et les temps forts de l'année dans les trois fiches thématiques économique, sociale et environnementale sur www.fnam.fr.